



COMMUNE DE CUARNENS

RAPPORT DE GESTION

2025



Index des abréviations

AdCV	Association des communes vaudoises
AIPCV	Association intercommunale de la piscine et du camping de La Venoge
AJERCO	Accueil de jour des enfants de la région de Cossonay
ARASMAC	Association Régionale pour l'Action Sociale Morges-Aubonne-Cossonay
ARCAM	Association de la Région Cossonay, Aubonne et Morges
ASICoVV	Association scolaire intercommunale Cossonay Veyron Venoge
ASICoPe	Association scolaire intercommunale Cossonay-Penthalaz
ASPIC	Association intercommunale de la piscine des Chavannes
BAMO	Bureau d'assistance à maître d'ouvrage
CAMAC	Centrale des autorisations en matière de constructions
CFF	Chemins de Fer Fédéraux
CMS	Centre médico-social
CODIR	Comité de direction
DGTL	Direction générale du territoire et du logement
ECA	Etablissement Cantonal d'Assurance
eHnv	Etablissements hospitaliers du Nord Vaudois
EHVV	régionalisation de l'Épuration Haute Venoge-Veyron
FAJE	Fondation pour l'accueil de jour des enfants
LATC	Loi sur l'aménagement du territoire du Canton de Vaud
MVCL	Organisation distribution de l'eau « Mont-la-Ville, Cuarnens, L'Isle »
MEP	Mandats d'étude parallèles
ORPC	Office régional de la protection civile
POCAMA	Portail cantonal des manifestations
SAPJV	Société des Autotransporteurs du Pied du Jura Vaudois
SDIS	Service de défense contre l'incendie et de secours
SODEFOR	Société de développement des forêts
STEP	Station d'épuration
UCV	Union des communes vaudoises

Table des matières

Index des abréviations	2
Table des matières	3
Préavis municipal	4
Conseil Général	5
Municipalité	10
Partie 1 : Administration générale – Finances – Cultes – Services des eaux – Réseau d’égout et d’épuration	11
Administration générale.....	11
Greffé municipal.....	12
Finances.....	12
Cultes.....	12
Manifestations	13
Contrôle des habitants et bureau des étrangers.....	14
Transports publics	16
Services industriels.....	17
Eaux intercommunales.....	18
Partie 2 : Police des constructions – Gestion des déchets – Espaces verts	19
Urbanisme, environnement, développement durable, énergie.....	19
Gestion des déchets	20
Partie 3 : Domaines – Routes – Cours d’eau et berges – Eclairage public – Police – Défenses	24
Domaines	24
Routes	24
Cours d’eau et berges.....	24
Eclairage public	25
Sécurité publique	25
Protection civile.....	26
Défense contre l’incendie.....	26
Partie 4 : Bâtiments communaux – Politique des sports – Sociétés locales	28
Bâtiments communaux	28
Politique des sports et de la culture.....	29
Espaces verts – cimetière	30
Partie 5 : Sécurité sociale – Instruction publique - Forêts	31
Sécurité sociale.....	31
Forêts	32
Instruction publique	34
Parascolaire	35
Accueil de la petite enfance	35
Organismes intercommunaux et relations extérieures.....	36
Conclusion.....	36

Préavis municipal



Municipalité de Cuarnens

Cuarnens, le 30 avril 2026

PREAVIS MUNICIPAL No 01/2026

Rapport de gestion 2025

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 93c de la loi du 28 février 1956 sur les communes, à l'article 34 du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes et à l'article 87 du règlement du Conseil général de Cuarnens du 10 décembre 2015, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport de gestion de l'année 2025.

Les chiffres entre parenthèses sont les chiffres de 2024.

Les comptes annotés sont déposés séparément.

Conseil Général

Composition

Bureau & commissions

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2025

Président

Monsieur Olivier Chappuis

Vice-président

Monsieur Raphaël Goy

Secrétaire

Madame Sabine Burnier

Scrutateurs

Madame Catherine Bachmann

Madame Corinne Porchet

Scrutateurs suppléants

Madame Maria Berardi

Monsieur David Jenny

Commission de gestion et des finances

Monsieur Jean-Marc Cloux

Monsieur Julien Bovet

Monsieur Juan Vazquez

Monsieur Yann Delacrétaz

Monsieur Christophe Chappuis

Membres suppléants

Monsieur Peter Weilenmann

Madame Anne Bovet

Commission de recours

Monsieur Bernard Wulliens

Monsieur Michel Delacrétaz

Monsieur Christophe Chappuis

Membre suppléant

Monsieur Peter Weilenmann

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2025

Président

Monsieur Olivier Chappuis

Vice-président

Monsieur Raphaël Goy

Secrétaire

Madame Sabine Burnier

Scrutateurs

Madame Maria Berardi

Monsieur David Jenny

Scrutateurs suppléants

Madame Josette Mange

Monsieur René Despond

Commission de gestion et des finances

Monsieur Julien Bovet

Monsieur Juan Vazquez

Monsieur Yann Delacrétaz

Monsieur Christophe Chappuis

Monsieur Peter Weilenmann

Membres suppléants

Madame Anne Bovet

Monsieur Thierry Mattenberger

Commission de recours

Monsieur Bernard Wulliens

Monsieur Michel Delacrétaz

Monsieur Christophe Chappuis

Membre suppléant

Monsieur Peter Weilenmann

Délégué.e.s aux diverses associations intercommunales au 31.12.2025

ASICoVV

Madame Anick Mariller

Monsieur Cédric Crausaz (suppléant)

ASICoPe

Madame Anick Mariller

Monsieur Cédric Crausaz (suppléant)

AJERCO

Madame Claire-Lise Cloux

Madame Christiane Chappuis (suppléante)

Piscine des Chavannes (Cossonay)

Madame Claire-Lise Cloux

Monsieur René Despond (suppléant)

EHVV

Clint Lander

Marc-Etienne Richard (suppléant)

Vy de Mauraz

Walter Schmutz

Yves Wulliens (suppléant)

A l'appel de la dernière séance 2025, le Conseil général comptait 77 (76)* conseillères et conseillers.

* (entre parenthèses) = chiffres 2024

Séances du Conseil général

Séance du 12 juin 2025

Préavis no 01/2025	Rapport de gestion 2024
Préavis no 02/2025	Comptes de fonctionnement et d'investissements 2024
Préavis no 03/2025	Projet de règlement communal relatif au subventionnement des études musicales
Préavis no 04/2025	Demande d'un crédit de CHF 32'000.- pour l'étude de la mise à ciel ouvert du Ruisseau de Combéry au lieu-dit Les Gadolliards et temporisation de La Venoge au lieu-dit Pré des Sauges

Séance du 10 octobre 2025

Préavis no 05/2025	Participation au financement du projet d'assainissement et transformation partielle de la patinoire de Morges en complexe sportif régional quatre-saisons, selon le système de financement régional
Préavis no 06/2025	Arrêté d'imposition pour l'année 2026

Séance du 4 décembre 2025

Préavis no 07/2025	Budget 2026
Préavis no 08/2025	Demande d'un crédit de CHF 605'000.- pour la rénovation du toit du collège de Cuarnens
Préavis no 09/2025	Demande d'un crédit de CHF 72'500.- pour l'aménagement d'un chemin piéton à proximité de la salle polyvalente

Votations

9 février 2025, votation fédérale

- Initiative pour la responsabilité environnementale
Résultats pour Cuarnens :

OUI  17.61 %

NON  82.39 %

PARTICIPATION : 45.03%

Résultat final : Objet refusé à 69.75 %

18 mai 2025, élection complémentaire d'un(e) municipal(e) – 1^{er} tour

Est élue tacitement Mme Carine Maillat

28 septembre 2025, votation cantonale

- Initiative Sauvons le Mormont et son contre-projet
Résultats pour Cuarnens :

OUI  25.67 %

NON  71.12 %

PARTICIPATION : 51.94%

Résultat final : Objet refusé à 58.93 %

- Contre-projet « Economie circulaire »
Résultats pour Cuarnens :

OUI  67.38%

NON  25.13%

PARTICIPATION : 51.94%

Résultat final : Objet accepté à 73.28 %

- Préférence
Résultats pour Cuarnens :

Initiative  7.49%

Contre-projet  72.19%

PARTICIPATION : 51.94%

Résultat final : Contre-projet accepté à 78.32 %

- Quorum
Résultats pour Cuarnens :

OUI  43.35%

NON  51.45%

PARTICIPATION : 52.22%

Résultat final : Objet accepté à 52.71 %

- Droits politiques des étrangères et étrangers
Résultats pour Cuarnens :

OUI  43.32%

NON  55.08%

PARTICIPATION : 52.78%

Résultat final : Objet refusé à 56.15 %

28 septembre 2025, votations fédérales

- Impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires
Résultats pour Cuarnens :

OUI  36.36%

NON  63.64%

PARTICIPATION : 53.06%

Résultat final : Objet accepté à 57.73 %

- Loi sur l'e-ID (LeID)
Résultats pour Cuarnens :

OUI  57.61 %

NON  42.39 %

PARTICIPATION : 53.06%

Résultat final : Objet accepté à 50.39 %

30 novembre 2025, votations cantonales

- Pour que les Vaudois de l'étranger puissent élire les conseillères et les conseillers aux Etats
Résultats pour Cuarnens :

OUI  60.11 %

NON  39.34 %

PARTICIPATION : 50.54%

Résultat final : Objet accepté à 64.99 %

- Droits politiques des personnes sous curatelle de portée générale pour incapacité de discernement
Résultats pour Cuarnens :

OUI  16.13%

NON  81.18%

PARTICIPATION : 50.54%

Résultat final : Objet refusé à 73.86 %

- Initiative populaire « Pour des droits politiques pour celles et ceux qui vivent ici »
Résultats pour Cuarnens :

OUI  25.95 %

NON  74.05 %

PARTICIPATION : 50.54%

Résultat final : Objet refusé à 64.82 %

30 novembre 2025, votations fédérales

- Initiative « service citoyen »
Résultats pour Cuarnens :

OUI  12.71 %

NON  87.29 %

PARTICIPATION : 50.00%

Résultat final : Objet refusé à 84.15 %

- Initiative « pour l'avenir »
Résultats pour Cuarnens :

OUI  19.02 %

NON  80.98 %

PARTICIPATION : 50.00%

Résultat final : Objet refusé à 78.28 %

Municipalité

Répartition des dicastères au 31.12.2025

Législature 2021-2026

Jean-Daniel Staub, Syndic

(Suppléant : René Jomini)

Dicastères :

Administration générale - Finances - Cultes – Service des eaux – Réseau d’égouts et d’épuration

Délégations :

UCV, AdCV, Arcam, Sapjv – EHVV – Vy de Mauraz – MVCL

René Jomini, Vice-syndic

(Suppléant : Carine Maillat)

Dicastères :

Police des constructions - Gestion des déchets – Police sanitaire - Bâtiments communaux (nouvelles constructions)

Délégations :

Valorsa, Cridec, AJERCO, ASICoVV

Sandrine Chaillet, Conseillère municipale

(Suppléant : Adrien Mange)

Dicastères :

Service informatique – SIT – Domaines – Eclairage public – Gaz – Police – Défense

Délégations :

SDIS, ORPC, Romande Energie

Carine Maillat, Conseillère municipale¹

(Suppléant : René Jomini)

Dicastères :

Sécurité sociale – Tourisme – Instruction publique - Forêts

Délégations :

Arasmac, Ajerco, ASICoVV, ASICoPe, Boipac, Sodefor, La Forestière, Le Triage, Réseau Santé Nord Broye, eHnv

Adrien Mange, Conseiller municipal

(Suppléant : Jean-Daniel Staub)

Dicastères :

Bâtiments communaux (entretien) – Espaces verts – Politique des sports

Délégation :

AIPCV, ASPIC, EHVV, Vy de Mauraz, Téléski

Activités

Nombre de séances ordinaires de Municipalité en 2025 : 41 (41)

Nombre de décisions prises par la Municipalité en 2025 : 740 (821)

¹ Mme Laurence Peytregnet ayant quitté ses fonctions au 30 juin 2025, elle a été remplacée par Mme Carine Maillat au 1^{er} juillet 2025.

Partie 1 : Administration générale – Finances – Cultes – Services des eaux – Réseau d'égout et d'épuration

M. Jean-Daniel Staub

Administration générale

Personnel communal

Effectif du personnel au 31.12.2025

L'effectif du personnel, hors Municipalité, au 31 décembre 2025 est de 16 (17) personnes et représente l'équivalent de 4.4 postes à plein temps.

Mutations du personnel enregistrées en 2025

Engagements

Néant

Départ

31.12 Bovet Anne

31.12 Hürlimann Walter, Auxiliaire

Formation continue

La Municipalité est favorable au développement des compétences au sein de notre commune. Des formations spécifiques « métiers » sont régulièrement suivies tout au long de l'année par les employés et les Municipaux.

Soirée du personnel et des membres du bureau du Conseil général

Le 13 mars 2026, la traditionnelle soirée du personnel, des membres du bureau et des différentes commissions du Conseil général a eu lieu à la Grande Salle de l'Hôtel de France. La Municipalité a accueilli 58 personnes.

Informatique

La majeure partie des activités liées à l'informatique est externalisée auprès de prestataires privés.

Hébergement

L'hébergement des programmes et des données est assuré par notre fournisseur Data Consulting SA. Il est placé dans un datacenter en Suisse. Les accès Internet sont fournis par Swisscom.

Parc informatique

La commune de Cuarnens recense neuf portables, dont deux munis d'une station d'accueil pour le greffe municipal et la bourse. Cinq sont attribués aux municipaux. Le huitième est destiné à la secrétaire du Conseil général et le dernier à l'employé communal.

Bibliothèque municipale

La bibliothèque encourage la lecture en mettant à disposition des ouvrages variés. La bibliothécaire assure le prêt durant les heures d'ouverture définies par un planning affiché au pilier public, inscrit sur le site internet de la commune et publié dans le calendrier communal. La cotisation annuelle s'élève à CHF 20.- ; destinée à renouveler le catalogue des livres.



Greffé municipal

Naturalisation

En 2025, la Municipalité n'a pas établi de rapport d'enquête (0) pour des candidats à la naturalisation suisse ordinaire. Un (5) citoyen a obtenu la nationalité Suisse.

Certificat de bonnes mœurs

La Municipalité a délivré un (0) certificat de bonnes mœurs en 2025.

Gestion des archives

Nos archives sont traitées deux fois par année par une entreprise spécialisée.

Règlements communaux

Le règlement relatif à la taxe de séjour et à la taxe sur les résidences secondaires est entré en vigueur le 1er avril 2025. Le règlement sur les études musicales est, quant à lui, entré en vigueur le 1er juillet 2025 (préavis 03/2025).

Finances

Service des finances

Les commentaires spécifiques au Service des finances sont directement décrits dans le préavis 02/2026 « Comptes de fonctionnement et d'investissements 2025 ».

Cultes

Paroisse protestante

La paroisse Veyron-Venoge est composée des villages de Chavannes-le-Veyron, Cuarnens, La Coudre, L'Isle, Mauraz, Moiry, Montricher, Mont-la-Ville et Villars-Bozon.

Elle est représentée par :

- Monsieur Eric Bianchi, Diacre suffragant
- Monsieur Fabrice Sirey, Président du Conseil

La table des cultes est régulièrement affichée au pilier.

Paroisse catholique

La paroisse Saints Pierre et Paul de Cossonay compte 24 communes. Elle s'étend de Pompaples au nord, à Gollion au sud, de Daillens à l'est, à Montricher à l'ouest.

Elle est représentée par :

- Monsieur Jean Burin des Rozières, Curé
- Madame Manuela Capelli, Coordinatrice en catéchèse

Manifestations

Manifestations communales

Apéritif du 3 janvier

Chaque année, la Municipalité offre l'apéritif du 3 janvier, une occasion qui permet à l'ensemble de la population de se réunir et d'échanger ses vœux de bonne année en toute convivialité. La Municipalité remercie la Jeunesse qui est venue taper et ainsi clôturer son tour du Nouvel-An dans le village.

Fête nationale

La Fête du 1^{er} août s'est déroulée à la Salle polyvalente, organisée par la Municipalité et la société de l'Abbaye. Les festivités ont débuté en début d'après-midi avec diverses animations, avant de se poursuivre par un repas, puis par le cortège et la partie officielle. Dans la soirée, le feu de joie a été allumé et les feux d'artifice participatifs ont été tirés.



Distribution de sapins

La distribution des sapins de Noël a eu lieu le 13 décembre. La Municipalité a eu plaisir à rencontrer la population en partageant un verre de vin chaud.

Manifestations des Sociétés locales et régionales

27.02.2025	Groupe Feuilles d'Automne, Repas « Langue »
20.03.2025	Groupe Feuilles d'Automne, Loto annuel
23.03.2025	Abbaye, Assemblée générale
29.03.2025	Journée de championnat d'unihockey junior C
30.03.2025	Journée de championnat d'unihockey équipe 1
05.04.2025	Echo du Bois Joly, Soirée annuelle
17.04.2025	Bal de jeunesse
19.04.2025	Bal de jeunesse
06.05.2025	Paysannes vaudoises, Assemblée de printemps
16.05.2025	Société de tir, tir militaire et assemblée générale
19.06.2025	Groupe Feuilles d'Automne, Course annuelle
21.06.2025	Société de tir, tir militaire
12.07.2025	Société de jeunesse, Soirée cocktails
01.08.2025	Fête nationale
28.08.2025	Société de tir, tir militaire
13.09.2025	Société de tir, tir militaire
14.09.2025	Société de tir, tir militaire
03.10.2025	FC Veyron Venoge, Repas de soutien
04.10.2025	Société de jeunesse, Descente d'alpage
09.10.2025	Paysannes vaudoises, Assemblée d'automne
02.11.2025	Journées de championnat d'unihockey
08.11.2025	Souper de paroisse
22.11.2025	Vide grenier
30.11.2025	Journées de championnat d'unihockey
06.12.2025	Société de jeunesse, Soirée annexe
12.12.2025	Noël villageois
18.12.2025	Groupe Feuilles d'Automne, Fête de Noël
13.12.2025	Sapins
31.12.2025	Société de jeunesse, Soirée du Nouvel-an

Autorisation de manifestation

La Municipalité a traité 20 (27) demandes POCAMA, délivré 13 (16) permis temporaires et 1 attestation pour tombola.

Contrôle des habitants et bureau des étrangers

Chiffre de la population

Le chiffre de la population au 31 décembre 2025 s'élève à 568 (570) personnes, dont 7 (9) résidents secondaires, soit un total de 561 (561) habitants en résidence principale.

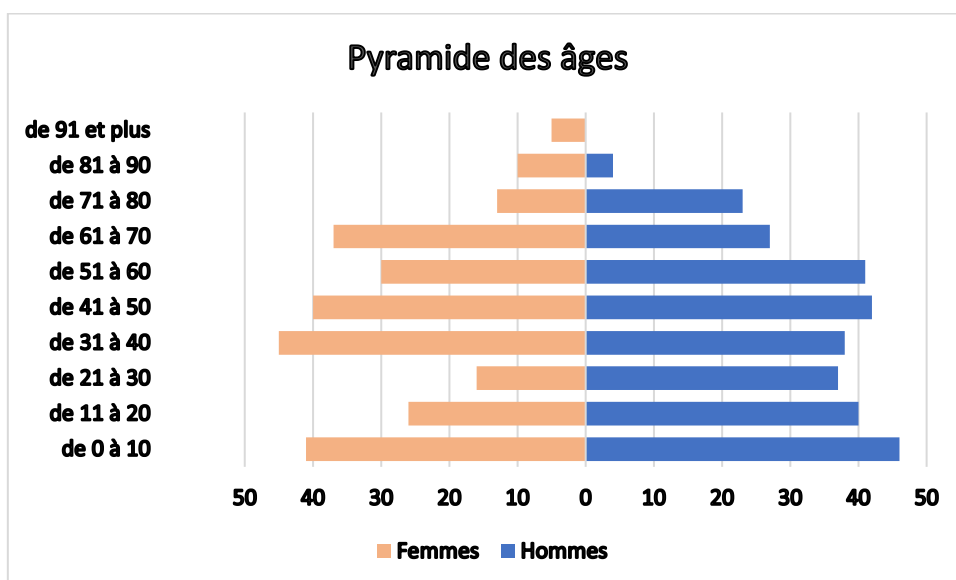
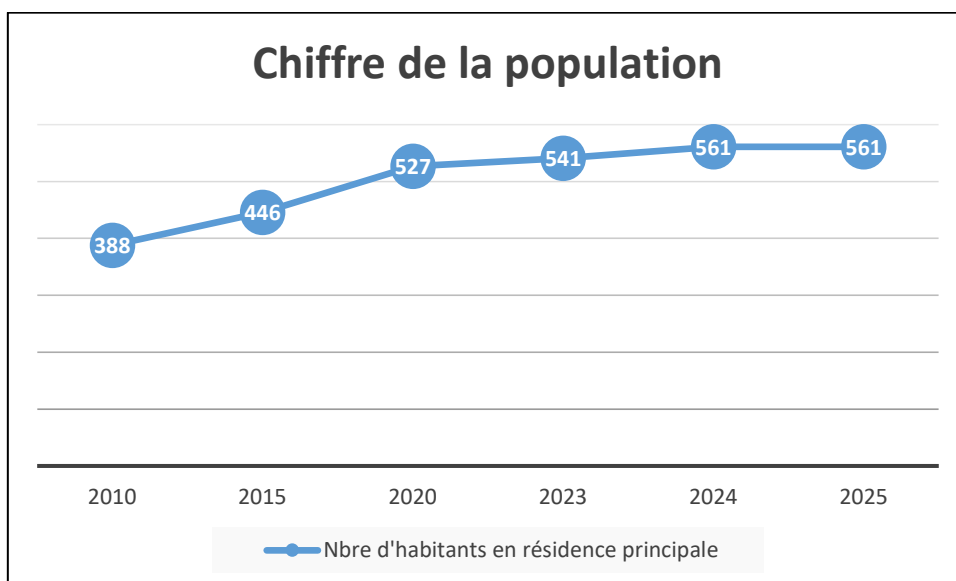
Le chiffre officiel de la population résidente publié dans la FAO par le Département des Finances et de l'Agriculture est de 557 (561) habitants.

Cette différence s'explique par le décalage dans l'extraction des données et par une méthode différente de calcul de la statistique.

Les opérations suivantes ont été enregistrées en 2025 :

Arrivées	Départs	Naissances	Décès
46 (57)	47 (39)	3 (6)	2 (4)

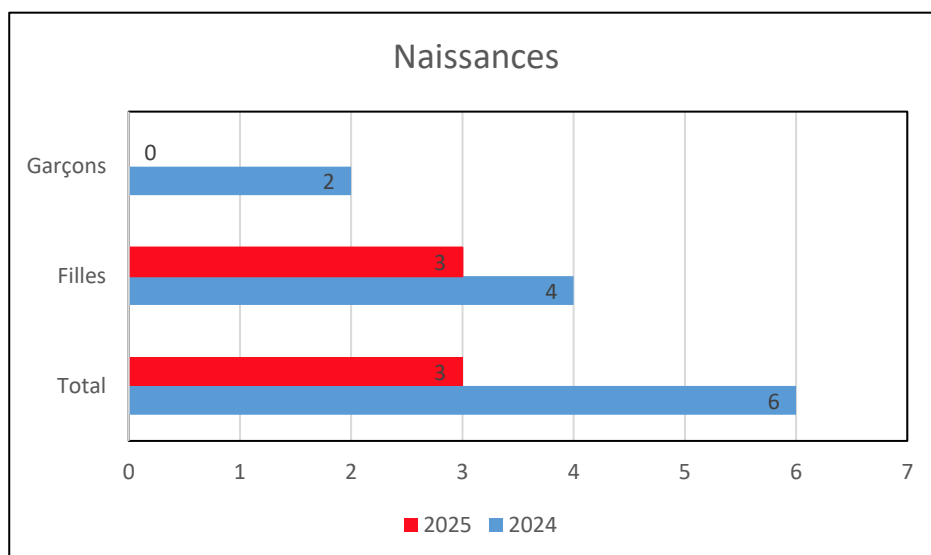
Evolution de la population ces dernières années :



Etat civil

Jubilaires / nonagénaires

La Municipalité est heureuse de célébrer ses jubilaires. Chacune des visites apporte son charme, son histoire, et c'est toujours un réel plaisir de rencontrer nos aînés. En 2025, il y a eu une (0) nonagénair(e) à Cuarnens.



Registre des inhumations

Les tâches liées à la gestion du registre des inhumations sont réparties entre le service de la voirie et le service du contrôle des habitants.

Registre des chiens

La tenue à jour du registre des chiens comprend la gestion des inscriptions, des décès et des changements de propriétaires. Une fois par année, les données sont transmises à l'Office d'impôt du district pour la facturation de l'impôt communal (CHF 80.-/chien) et de l'impôt cantonal (CHF 100.-/chien).

Au 31 décembre 2024, la commune recense un total de 49 (49) chiens appartenant à 38 (38) propriétaires différents. Les propriétaires de chiens de service ainsi que les bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI et du revenu d'insertion sont exonérés de l'impôt sur les chiens. Pour Cuarnens, cela représente 1 (1) détenteurs.

Taxes de séjour

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Municipalité délègue la perception de la taxe de séjour à l'ARCAM. Le règlement communal relatif à la taxe de séjour et à la taxe sur les résidences secondaires est entré en vigueur le 1^{er} avril 2025.

Cartes d'identité

12 (27) cartes d'identité ont été établies pour l'année 2025, soit :

- Adultes : 9 (15)
- Enfants : 7 (12)

Transports publics

Carte journalière dégriffée Commune

Les habitants de Cuarnens peuvent acquérir une carte journalière dégriffée Commune. Elle permet de voyager librement en transports publics sur le rayon de validité de l'AG durant une journée définie. Ces cartes sont disponibles dès CHF 39.- avec demi-tarif et dès CHF 52.- sans demi-tarif.

En 2025, 58 (24) cartes ont été vendues par notre administration, ce qui représente une commission de CHF 159.50 (CHF 47.25) pour notre commune.

Titres de transports MBC

Il est possible d'obtenir des titres de transports en prévente auprès de l'administration communale, au départ de Cuarnens, pour les zones suivantes :

38-39 (Cossonay-Ville), demi-tarif et plein tarif

38 (L'Isle), demi-tarif et plein tarif

38-39-44 (Cossonay-Penthalaz), demi-tarif et plein tarif

11-12-15-38-39-44 (Lausanne), demi-tarif et plein tarif

Aucun titre de transport n'a été vendu en 2025 (0).

Abonnements Ciné-seniors

La Municipalité de Cuarnens met gratuitement à disposition de ses aînés quatre entrées pour chaque séance du programme Ciné-seniors du cinéma de Cossonay. Pour la saison 2025-2026, 13 (5) abonnements ont été distribués pour 8 séances programmées.

Abonnements de ski – Téléski de l'Abbaye

La Municipalité offre gratuitement à ses habitants cinq abonnements de ski donnant droit, durant une journée, au libre accès des téléskis de l'Abbaye. C'est auprès de l'épicerie de Cuarnens que les abonnements journaliers peuvent être retirés.

Pour cette saison hivernale 2025-2026, 14 (28) cartes ont été distribuées.

Services industriels

Eau potable

Notre réseau possède 30 radios installées pour la prévention de fuites d'eau.

En 2025, aucune fuite d'eau n'a été détectée dans notre réseau.

Notre source est toujours aussi fidèle avec un débit régulier. La consommation moyenne en 2025 s'élève à 107 litres/minute, ce qui est normal (102 litres/minute en 2024). Cela correspond à une consommation annuelle de 56'266 m³ d'eau.

Les résultats d'analyses sont publiés une fois par an dans le bulletin officiel « Devoir d'information à la population » affiché au pilier public et diffusé sur le site internet communal (rubrique pilier public / informations diverses). Suite aux différentes analyses effectuées, l'eau est conforme aux normes en vigueur.

En 2025, la commune de Cuarnens a vendu pour CHF 40'189.- d'eau à ses habitants.

Epuration

Des travaux d'entretien ont eu lieu à la STEP, notamment le remplacement du moteur de la machine de prélavage, le remplacement d'une pompe ainsi que le changement de couteaux d'une pompe.

L'assistance technique pour l'exploitation et la gestion de la STEP par une entreprise spécialisée s'est poursuivie en 2025.

Epuration des eaux usées de la région Haute Venoge – Veyron (EHVV)



Cette association réunit les communes de Chavannes-le-Veyron, Chevilly, Cuarnens, Dizy, Eclépens, Ferreyres, La Chaux, La Praz, La Sarraz, L'Isle, Mauraz, Moiry, Mont-la-Ville, Orny et Pommaples. Le CODIR a poursuivi son travail pour la création de la STEP intercommunale qui se situera à La Sarraz.

Plus d'information sur ehvv.ch.

Eaux intercommunales

Association Intercommunale Vy de Mauraz



L'association intercommunale a été créée formellement le 1^{er} janvier 2024. Actuellement, l'association est constituée de 8 communes, soit Chavannes-le-Veyron, Cossonay, Cuarnens, Dizy, Gollion, La Chaux, Lussey-Villars et Senarclens.

L'autocontrôle de la distribution d'eau aux 8 communes membres est considéré comme un seul autocontrôle. Bien que la responsabilité de l'autocontrôle dans chaque commune incombe à celle-ci, sa gestion est assurée par le fontainier et le surveillant de réseau.

La commune de Cuarnens, en tant que commune source, est au bénéfice d'un droit d'eau. Ce montant représente CHF 58'882.- par an versé par l'association.

Partie 2 : Police des constructions – Gestion des déchets – Espaces verts

M. René Jomini

Urbanisme, environnement, développement durable, énergie

Redimensionnement de la zone à bâtir

Suite à la mise à l'enquête concernant la modification de notre plan général d'affectation (PGA), qui s'est déroulée du 12 octobre au 11 novembre 2024, la Municipalité a reçu 26 oppositions. En 2025, des séances de conciliation ont été organisées avec les opposants. Suite à ces échanges, des séances ont été organisées entre la DGTL, la Municipalité et notre mandataire, M. Philippe Gmür.

Police des constructions

Dès qu'une intervention (même provisoire) modifie un site en surface ou en sous-sol, elle est en principe soumise à la délivrance d'une autorisation (art. 103, al. 1 LATC). Cette obligation s'applique aussi bien en zone à bâtir qu'en dehors de celle-ci. Tous les travaux de construction, de transformation ou de démolition doivent être annoncés à la commune qui décidera s'ils sont assujettis à autorisation (art. 103, al. 4 LATC).

Les autorisations en matière de constructions sont classées en quatre principales catégories, en fonction du type de demande et de l'importance des travaux projetés :

Demandes préalables :

Renseignements remis pour consultation auprès de la Municipalité, permettant aux propriétaires ou architectes de connaître si leur projet est conforme aux lois et règlements en la matière.

Demandes d'autorisations dispensées d'enquête publique :

Travaux de minime importance conformément aux dispositions des art. 111 LATC et 72d RLATC.

Demandes de permis de construire :

Concerne tous les projets de construction ou de démolition, en surface ou en sous-sol, modifiant de façon sensible la configuration, l'apparence ou l'affectation d'un terrain ou d'un bâtiment et ne pouvant faire l'objet d'une dispense d'enquête publique (article 103 LATC).

Autorisation municipale

Construction ou rénovation de minime importance conformément aux dispositions de l'art. 68a RLATC

Autorisations de construire

Parmi les différents dossiers étudiés durant l'année 2025, la Municipalité recense :

- Aucune (0) demande d'autorisation dispensée d'enquête publique,
- 3 (4) demandes de permis de construire,
- 20 (8) autorisations municipales pour constructions de minime importance.

Permis d'habiter ou d'utiliser

Huit (4) permis d'habiter/d'utiliser ont été délivrés durant l'année 2025.

Commission de salubrité

La commission de salubrité s'est réunie à deux reprises, soit les 8 juillet et 13 octobre 2025.

Demandes d'abattage d'arbres

En 2025, deux (3) demandes d'abattage d'arbres, ainsi que deux (0) demandes d'élagage ont été traitées positivement.

Gestion des déchets

Notre Commune est actionnaire de VALORSA SA depuis 1996. Nous partageons la propriété de ce périmètre de gestion des déchets avec 94 autres Communes du Canton. La loi vaudoise ainsi que le Plan cantonal de gestion des déchets (PGD) enjoignent les Communes à se regrouper, afin d'avoir les capacités commerciales, techniques et communicatives nécessaires pour gérer des déchets. Action d'autant plus nécessaire que les déchets évoluent constamment en termes de quantité et de qualité.

De même, notre Commune est indirectement propriétaire de TRIDEL SA, usine cantonale de valorisation thermique et électrique des déchets (UVTD), puisque VALORSA est actionnaire à hauteur de 36,03%, le restant étant partagé par les 3 autres périmètres GEDREL (Lausanne et périphérie), SADEC (La Côte) et STRID (Nord vaudois).

En 2025, notre Commune a bénéficié de la logistique de VALORSA pour la gestion globale des déchets incinérables, ordures ménagères, déchets encombrants ou déchets de nos entreprises via le train ou la station de compactage. Quelques animaux, propriétés de nos citoyens ou ayant terminé leur vie sur nos routes ont fini au centre d'équarrissage. VALORSA est venu collecter dans notre Commune les déchets spéciaux, sachant que chaque citoyen en produit en moyenne 1,5 kg par année.

Les taxes forfaitaires déchet sont fixées comme suit :

- CHF 110.- par an (TVA comprise) par habitant,
- CHF 110.- par an (TVA comprise) par entreprise, y compris exploitations agricoles.
- Un allègement de 50 % est octroyé aux enfants et aux personnes bénéficiant de l'AVS, ainsi qu'aux citoyens au bénéfice des prestations complémentaires (AI), des prestations complémentaires familles ou du revenu d'insertion (RI).

La commune remet gratuitement 30 sacs de 35 litres aux familles à la naissance d'un enfant.

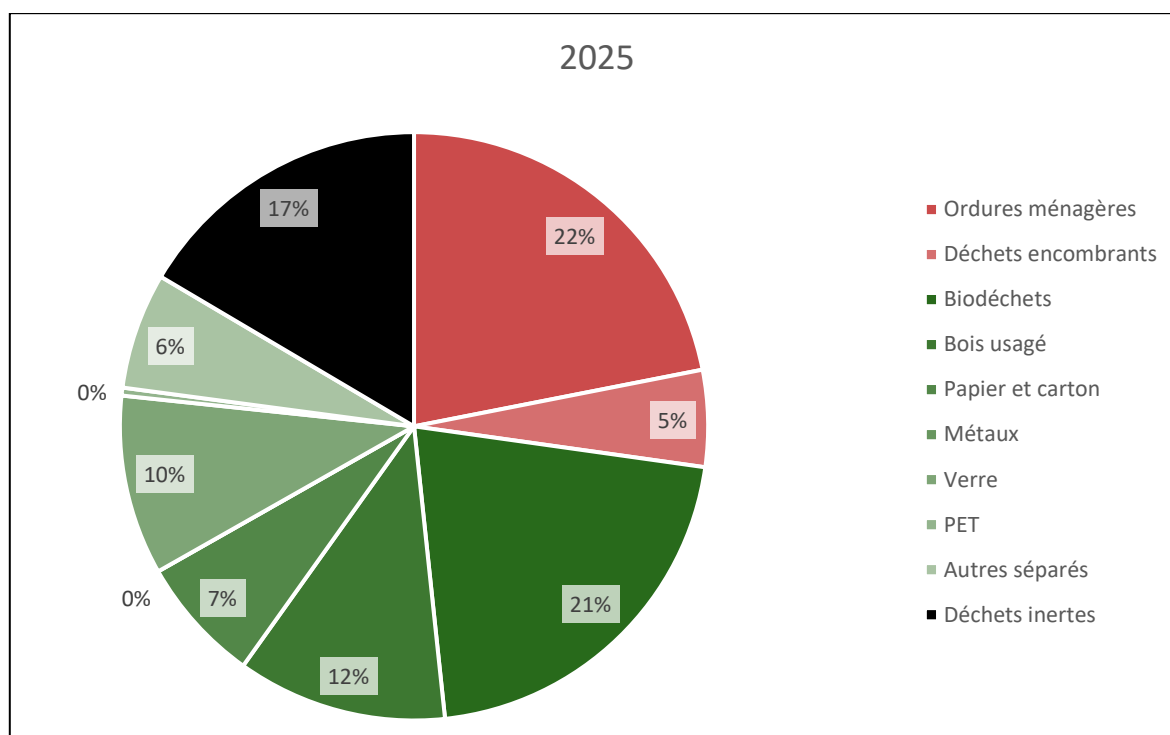
Le taux de collecte séparée se monte à 56.1 % en 2025. Il s'agit de la part de déchets collectés séparément en vue de leur valorisation par rapport à la totalité des déchets collectés par la commune.

L'année 2025 relève une baisse des tonnages de déchets d'un peu plus de 18 tonnes.

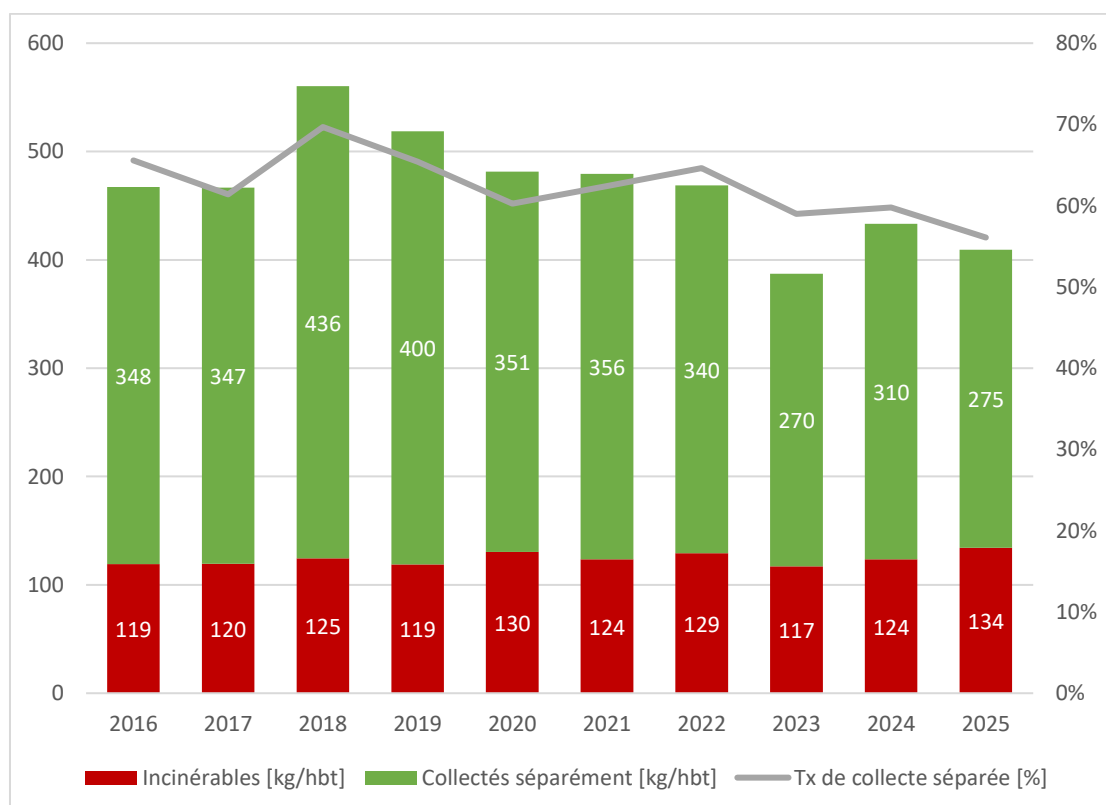
450.3180.10	Elimination des déchets ménagers		
	En 2025 :	60.17	En 2024 : 60.01
450.3180.11	Elimination des déchets ménagers non taxés		
	En 2025 :	7.87	En 2024 : 8.54
450.3180.12	Transport des déchets ménagers		
	En 2025 :	68.04	En 2024 : 68.55
450.3180.20	Transport du verre		
	En 2025 :	27.13	En 2024 : 28.9
450.3180.30	Transport du papier et du carton		
Carton	En 2025 :	10.26	En 2024 : 9.41
Papier	En 2025 :	8.76	En 2024 : 18.37
Papier carton mélangés	En 2025 :	Non collecté	En 2024 : Non collecté
450.3180.40	Transport et élimination des déchets spéciaux et inertes		
Déchets inertes	En 2025 :	45.32	En 2024 : 47.54
Déchets spéciaux	En 2025 :	1.63	En 2024 : 2.05
450.3180.50	Transport et élimination des déchets encombrants		
	En 2025 :	14.58	En 2024 : 9.37
450.3180.60	Transport et élimination des métaux et huiles		
Alu et ferraille	En 2025 :	0	En 2024 : 1.19
Huile	En 2025 :	0	En 2024 : 0
450.3180.70	Transport et élimination du plastique		
	En 2025 :	8.86	En 2024 : 10.78
450.3180.80	Transport et élimination du bois		
	En 2025 :	31.71	En 2024 : 31.04
450.3180.90	Transport et élimination du compost		
Déchetterie et écopoint	En 2025 :	57.92	En 2024 : 64.92
Autres déchets	Transport des textiles		
	En 2025 :	3.66	En 2024 : 3.33
	Transport et élimination des appareils électroménagers et électroniques		
	En 2025 :	3.38	En 2024 : 3.65

Les déchets en chiffre

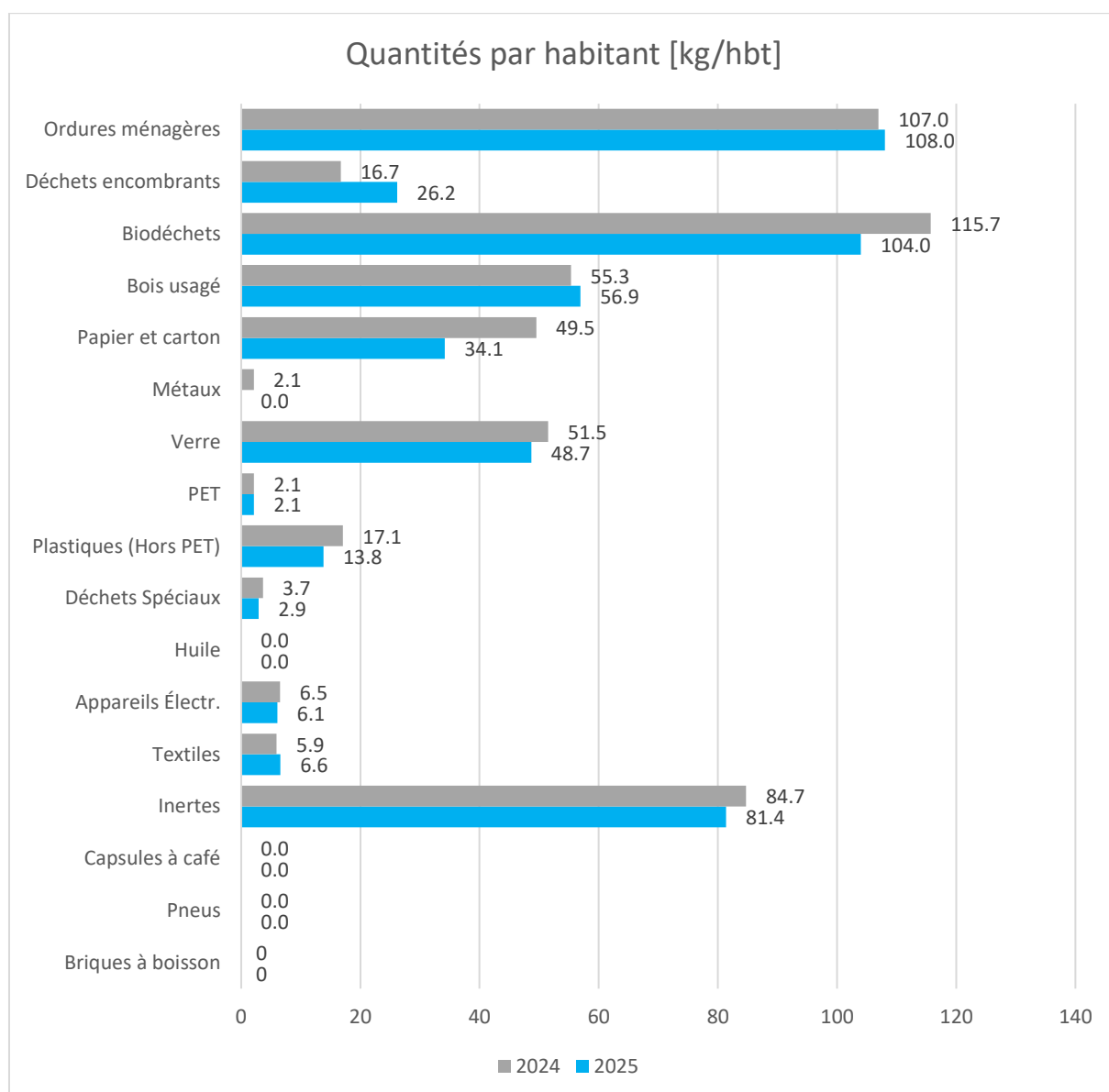
Répartition des déchets urbains collectés



Evolution des quantités collectées (kg/hbt) et du taux de collecte séparée



Comparaison par catégorie – année 2024 – 2025



Domaines

Alpage

Une étude relative à la desserte en eau potable et en électricité des alpages situés sur le territoire communal de L’Abbaye a été réalisée sous la conduite de la Commune de L’Abbaye. S’agissant du raccordement de notre alpage, Le Sapelet-Dessus, la part d’investissement à charge de notre commune est estimée à CHF 253'418.-, subventions déduites. Ce montant étant jugé trop élevé, la Commune de Cuarnens a décidé de se retirer du projet.

Routes

Réfection des routes

Le patrimoine routier de notre commune comprend les routes communales, les routes cantonales en traversée de localité, les trottoirs, les chemins et les sentiers pédestres. Il nécessite une gestion rigoureuse et systématique de son entretien.

Route de Vuichime

De l’eau s’accumulant vers un puit perdu, un drainage a été réalisé à proximité de la place des hélicoptères.

Chemin des Gadolliards

Des travaux de réfection du revêtement bitumineux ont été réalisés sur cette route.

Création de zones 30 km/h

Un projet de mise en place de zones 30 km/h à l’intérieur du village a débuté en 2025. À ce jour, il est en cours de finalisation.

Parking

Les tarifs des places de parc ont été augmentés de la manière suivante au 1^{er} janvier 2025 :

- Place extérieure : de CHF 30.- à CHF 50.-
- Place couverte : de CHF 80.- à CHF 100.-

La gestion des locations des places de parc a été reprise par l’administration communale au 1^{er} janvier 2025.

Cours d’eau et berges

Mise à ciel ouvert du ruisseau de Combéry et temporisation de la Venoge

Suite à plusieurs débordements du ruisseau de Combéry, une étude a débuté en 2025 concernant le projet de mise à ciel ouvert du ruisseau du Combéry dans le secteur des Gadolliards. En parallèle, la Municipalité étudie la faisabilité de créer des milieux humides et de la rétention afin de limiter le débit de la Venoge dans le village (préavis 04/2025).

Rives de la Venoge

En plus des travaux d'entretien, suite à un éboulement au bord de l'ancienne pisciculture des travaux de consolidation ont été effectués en avril 2025 sur la parcelle



Eclairage public

Installation

L'éclairage public a été modernisé à l'Eglise, à la route de L'Isle et aux Mousses. L'ensemble du village est équipé de LED et l'éclairage est diminué de 20 % durant la nuit.

Projet Perséides

Le projet Perséides ne s'est pas reconduit en 2025. Toutefois, la commune de Cuarnens a souhaité poursuivre ses efforts afin limiter l'impact de l'éclairage public. Ainsi, pour la 6^{ème} année consécutive, l'éclairage public a été éteint symboliquement deux nuits, soit du 11 au 12 et du 12 au 13 août 2025.

Sécurité publique

Répondant communal

L'adjudant Philippe Hofstetter, Chef de Poste de la Gendarmerie de Cossonay, est le répondant pour la commune de Cuarnens.

La synthèse cantonale de la main-courante 2025 a été présentée à la Municipalité le 20 avril 2026. La commune de Cuarnens reste une commune relativement sûre avec 32 (28) événements annoncés sur le territoire communal.

Contrôles Radar

Quatre (3) contrôles ont été effectués les 14 et 21 mars, 26 juin et 14 novembre 2025. 402 (514) véhicules ont été contrôlés et 3 (3) conducteurs ont été dénoncés.

Protection civile

En 2025, la protection civile n'a pas procédé au contrôle de la situation des places protégées pour la commune de Cuarnens.

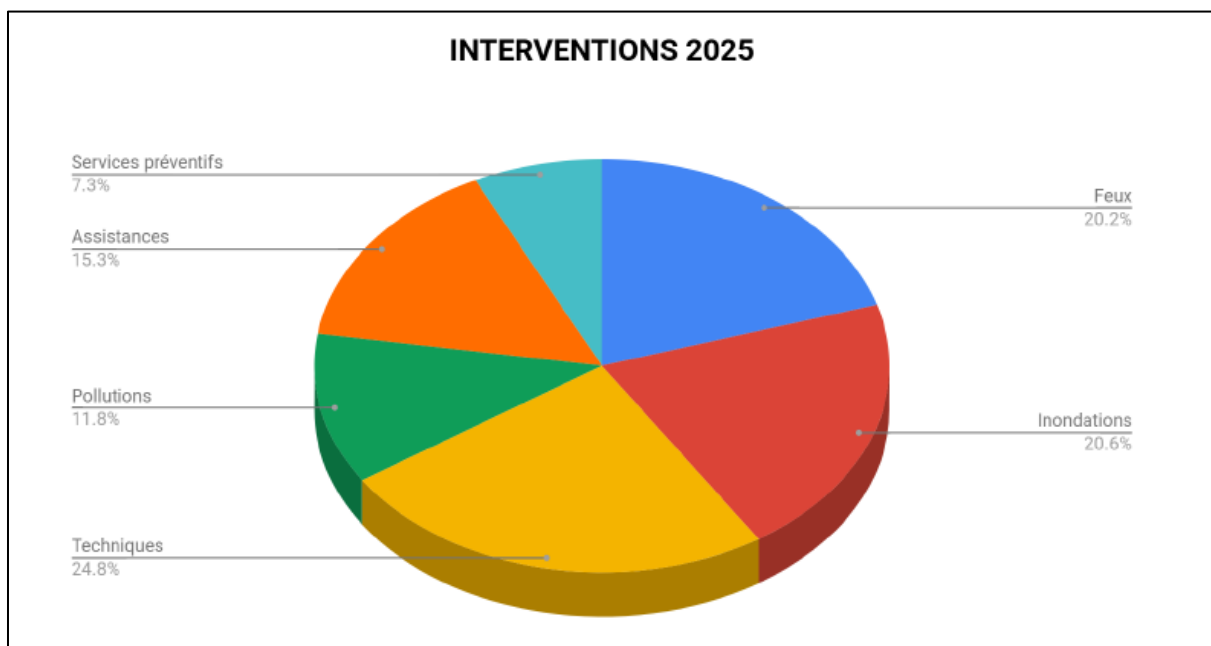
Défense contre l'incendie

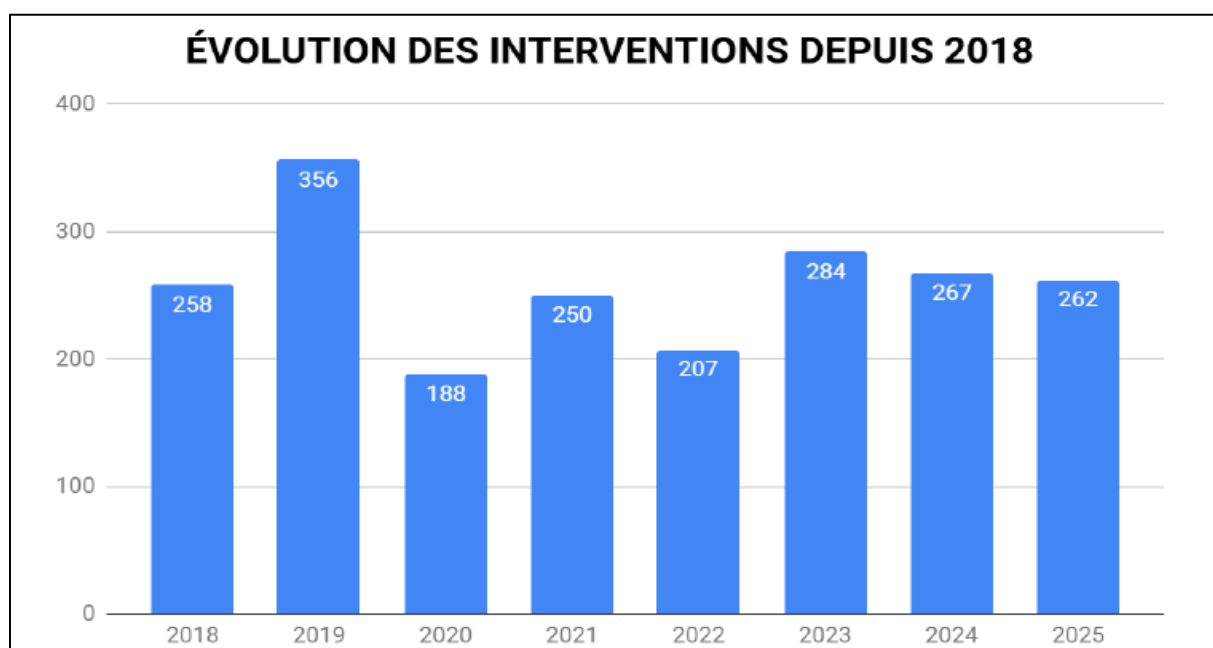
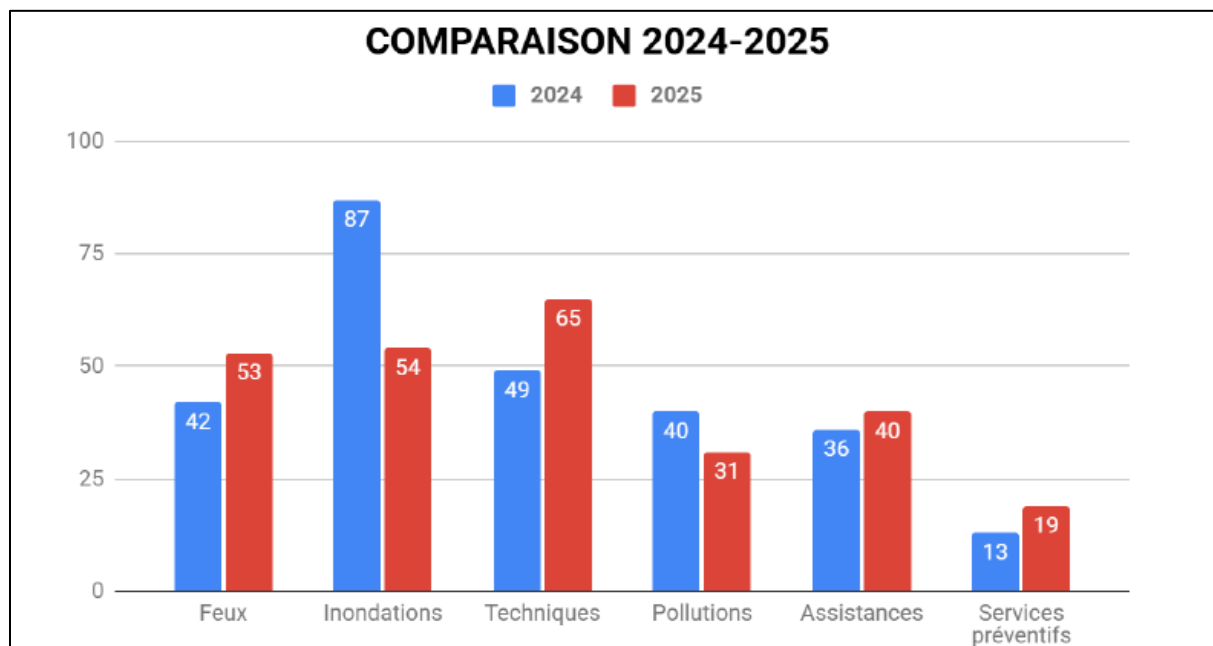
SDIS Région Venoge

Le Service Défense Incendie et Secours Région Venoge défend à ce jour 27 communes. Soit 28'000 habitants au total. Le secteur représente une surface de 15'200 hectares. 300 sapeurs-pompiers volontaires, femmes et hommes, forment le SDIS. Trois sapeurs-pompiers permanents à 100% complètent l'effectif.

Cinq (1) alarmes ont été recensées sur le territoire.

La Municipalité remercie ces femmes et hommes sapeurs-pompiers qui accordent de leur temps pour notre sécurité.





Partie 4 : Bâtiments communaux – Politique des sports – Sociétés locales

M. Adrien Mange

Bâtiments communaux

Maintenance et transformations

Les travaux d'entretien et de transformation ont été réalisés selon le budget annuel, en fonction de l'état général des bâtiments et des demandes des utilisateurs.

Par ailleurs, des contrôles électriques ont été réalisés, et plusieurs anomalies ont été corrigées dans les bâtiments suivants :

- Salle polyvalente
- Hôtel de France
- Congélateur, épicerie, grande salle et administration
- Collège
- Saboterie

Complexe Hôtel de France

La Municipalité s'est penchée sur la recherche de financement pour le projet de rénovation du Complexe de l'Hôtel de France.

Salle polyvalente

Les luminaires de la salle polyvalente ont été remplacés par des LED.

Buvette de la salle polyvalente

L'isolation phonique ainsi que des stores ont été posés à la buvette de la salle polyvalente.



© Patrick Esseiva

Quarningis

Suite aux importants défauts de fabrication qui ont été identifiés en 2024, la Municipalité a trouvé des solutions avec les différents intervenants et des travaux de rénovation ont été réalisés en 2025. De plus, des compteurs électriques ont été posés dans les garages.

Gestion des bâtiments communaux

La gérance des bâtiments communaux est confiée à la Fiduciaire Vermot à Montricher.

Location

La salle polyvalente, la buvette, la grande salle et le refuge sont régulièrement loués pour des manifestations sportives, de loisirs ou privées.

Politique des sports et de la culture

Théâtre Nicole et Martin

Notre commune a eu la chance d'accueillir la compagnie théâtrale Nicole et Martin le 5 avril. Deux représentations ont été spécialement organisées pour les élèves de l'établissement primaire de Cossonay Veyron-Venoge les 2 et 3 avril.



Subventions à des institutions sportives et culturelles

La Municipalité accorde aux sociétés sportives et culturelles hors village qui en font la demande une participation financière en faveur des jeunes de CHF 50.- par enfant et ce pour autant qu'elles nous transmettent la liste de leurs membres habitant Cuarnens. Cette décision n'exempte pas les parents de la cotisation annuelle du club. En 2025, 5 (5) demandes ont été traitées positivement.

Espaces verts – cimetière

Table d'orientation

En plus de l'entretien courant, une fontaine en mélèze a été installée sur la place d'orientation en avril 2025.



Place de jeux

Des travaux d'entretien courant ont eu lieu à la place de jeux, notamment le remplacement de cordes de suspension du nid d'oiseau.

Cimetière

Des travaux d'entretien courant ont eu lieu au cimetière.

Sécurité sociale

Dons aux institutions et associations

La Municipalité a octroyé une aide financière sous forme de dons à 10 institutions ou associations pour un montant total de CHF 1'000.- :

- Cerebral
- Ligue vaudoise contre le cancer
- Caritas Vaud
- Table couvre-toi
- Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture FVA
- MYrun4help
- Théodora
- Transport Handicap Vaud
- Samaritains Vaud
- Institution de Lavigny

Au total, 57 (67) sollicitations sont parvenues à la Municipalité.

Subventions aux sociétés locales et institutions

Les sociétés locales et institutions suivantes bénéficient d'une subvention annuelle d'un montant total de CHF 3'105.- (CHF 3'100.-) :

- Bibliothèque municipale de Cuarnens
- Aînés - Feuilles d'automne
- Tennis Club Cuarnens
- Unihockey Moiry-Cuarnens
- Télési de l'Abbaye
- Cartons du Cœur Penthalaz

Les Sociétés locales bénéficient une fois par an de la gratuité de la salle polyvalente.

Mesures sociales d'allègement de la taxe au sac

En application de la directive sur la gestion des déchets, la commune remet 30 sacs de 35 litres à la naissance d'un enfant. En 2025, 3 (6) familles ont pu bénéficier de cette mesure.

Plan canicule

La Municipalité a conduit l'opération de prévention liée au plan canicule du Canton de Vaud pour l'été 2025. 6 (9) personnes répondaient aux critères de « personnes vulnérables » en cas de déclenchement du plan canicule, à savoir les personnes âgées de plus de 75 ans et ne bénéficiant pas de visite du CMS. Le plan canicule a été déclenché à deux reprises, soit du 27 juin au 4 juillet et du 8 au 17 août 2025.

Logement

Chaque année, l'Office communal du logement est mandaté par Statistique Vaud afin de recenser les logements et locaux industriels et commerciaux disponibles.

Au 1^{er} juin 2025, 3 (3) logements étaient vacants sur le territoire de Cuarnens.

Entreprises locales

La liste des entreprises est consultable sur le site Internet de la commune, sous l'onglet vie locale.



Une tulipe pour la vie

Depuis 2019, la commune participe à l'action « une tulipe pour la vie » initiée par l'association L'aimant Rose.

Il s'agit d'une campagne pour la prévention du cancer du sein. Les tulipes ont été plantées devant l'administration communale, une tulipe rose pour 8 blanches.

Elle symbolise la proportion de femmes touchées par le cancer du sein.

Forêts

La surface forestière est de 355 hectares, y compris le Sapelet.

Martelage

Le rendez-vous du martelage a eu lieu le 3 septembre. Un total de 420 m3 (930 m3) a été marqué et réparti comme suit :

La Saboterie	320 m3	(exploité en 2025)
La Combe des Puits	400 m3	(exploité en 2026)

Coupes de bois exploités durant l'année 2025 :

Les Mousses	195 m3
La Sèches	170 m3
Combe des Puits	270 m3

Coupes forcées (châblis) :

La Sèche	140 m3
Les Creux	50 m3

Soins aux jeunes peuplements (surface entretenue) :

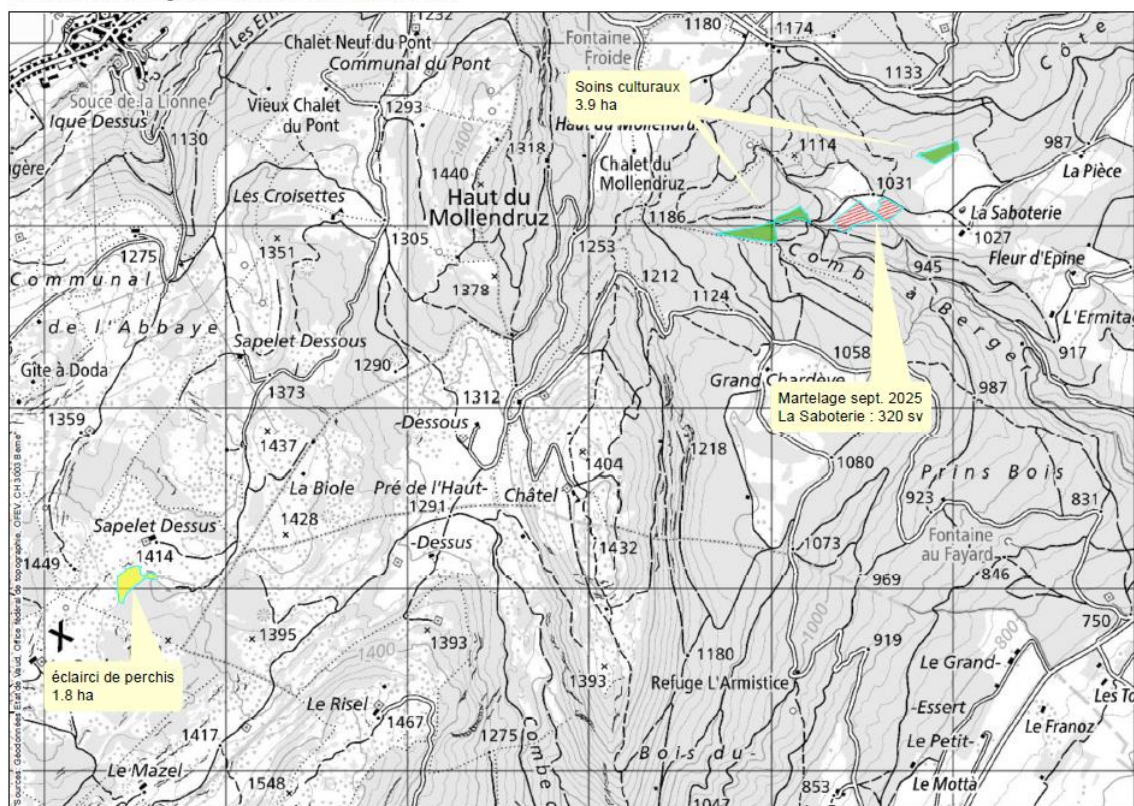
Le Sapelet	1.8 ha
La Saboterie	3.9 ha

Travaux en faveur de la Biodiversité :

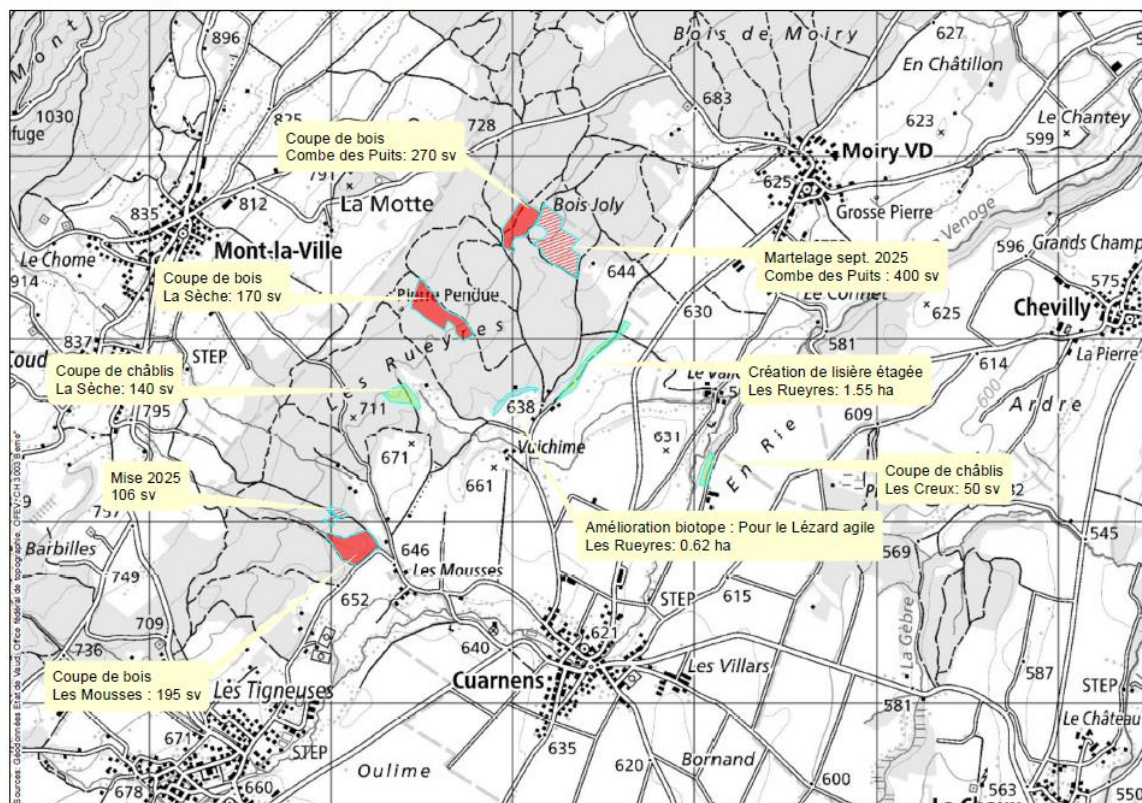
Les Rueyres : Biotope Léopard agile	0.62 ha
Les Rueyres : Lisière étagée	1.55 ha

Les exploitations 2025 représentent un volume de 1'651 m3 Le potentiel de la commune est de 1'820 m3. 5.7 ha de forêt ont été entretenue en soin et 2,17 ha entretenue en faveur de la biodiversité.

Travaux et matelages 2025, Commune de Cuarnens



Travaux et matelages 2025, Commune de Cuarnens



Mise de bois

La vente des 81.4 m3 (80.3 m3) de bois misés en 2025 s'élève en moyenne à CHF 13.21 (CHF 8.21) le mètre cube. La mise s'est déroulée le 1^{er} novembre.

Prix du bois de feu

Le prix du bois de feu a été adapté par l'ajout d'une caution pour la livraison en big bag.

Projet « Promotion du lézard agile et des petits mustélidés au Pied du Jura » sur le site de Vuichime

Des mesures en faveur du lézard agile et des petits mustélidés (hermines et belettes) ont été menées sur le site de Vuichime avec la création d'un murgiers (tas de pierres) et un site de ponte.



Instruction publique

Deux établissements gèrent les élèves établis à Cuarnens :

- L'Etablissement secondaire de Cossonay et Penthaz prend en charge les élèves de 9S à 11S des 17 communes membres de l'ASICoPe ;
- L'Etablissement primaire de Cossonay – Veyron-Venoge prend en charge les élèves de 1P à 8P des 11 communes membres de l'ASICoVV.

Le Collège de Cuarnens possède 8 classes pour les degrés 1 à 4P, soit quatre classes de 1-2P, deux classes de 3P et deux classes de 4P.

26 élèves résidant à Cuarnens fréquentent l'établissement secondaire de Cossonay-Penthaz, tandis que 56 élèves se rendent à l'établissement primaire de Cossonay– Veyron-Venoge. Chiffres au 31 décembre 2025.

Parascolaire

Cantine scolaire

La cantine scolaire est située à la buvette de la salle polyvalente. Au 31 décembre, elle accueillait 53 élèves les lundis, mardis, jeudis et vendredis à midi. Deux surveillantes encadrent et surveillent les enfants.

Accueil de la petite enfance

Accueil de jour des enfants de la région de Cossonay – AJERCO

Selon les statistiques de l'AJERCO, Vous trouverez un état des lieux chiffré de l'accueil pour la commune de Cuarnens :

Accueil collectif

Préscolaire nombre d'enfants	Préscolaire nombre d'heures	Parascolaire nombre d'enfants	Parascolaire nombre d'heures
22	13'462.00	23	16'051.25

Accueil familial

Nombre d'AMF domicilié-e-s sur la commune : 0

Préscolaire nombre d'enfants	Préscolaire nombre d'heures	Parascolaire nombre d'enfants	Parascolaire nombre d'heures
9	4'150.50	1	125.50

Liste d'attente

Les demandes de placement d'enfants de votre commune, tous types d'accueil et date d'entrée souhaitée confondus se répartissent ainsi :

- 3 enfants en préscolaire
- 15 en parascolaire

Accueil parascolaire – UAPE Les Petites Licornes

Places autorisées et fréquentation

Degré scolaire	Places autorisées	Nombre d'enfants accueillis
1-6P	24	77

Communes de domicile des parents placeurs

Commune	Nombre d'enfants	Nombre d'heures
Chavannes-le-Veyron	4	1'492.74 (2.82 %)
Cuarnens	23	16'051.30 (30.37 %)
Grancy	5	3'221.04 (6.09 %)
La Chaux	3	2'249.68 (4.26 %)
L'Isle	25	12'881.28 (24.37 %)
Mauraz	1	639.36 (1.21 %)
Mont-la-Ville	16	16'312.22 (30.87 %)
Total	77	52'847.62 (100 %)

Organismes intercommunaux et relations extérieures

Les associations, fondations et institutions diverses auxquelles la commune est rattachée en tant que membre, dont elle fait partie ou qu'elle subsidie, nous ont adressé leur rapport de gestion 2025.

Le Conseil général n'ayant pas à se prononcer sur ceux-ci, ils ne sont pas inclus dans le rapport de gestion 2025 de Cuarnens.

Cependant, ils restent à votre disposition pour lecture à titre informatif. Si vous souhaitez recevoir un exemplaire, n'hésitez pas à en faire la demande à l'administration communale.

Conclusion

La Municipalité a l'avantage de vous présenter son rapport de gestion et ses comptes dans deux fascicules séparés ce qui devrait en faciliter la lecture.

Elle exprime ses vifs remerciements aux employées et employés des services communaux pour leur qualité du travail accompli durant l'année écoulée. Elle remercie également notre organe de contrôle, la fiduciaire Fiprom SA, qui a effectué la révision de nos comptes 2025.

Elle adresse ses remerciements tout particuliers aux Conseillères et Conseillers généraux pour leur engagement, ainsi que pour la confiance entretenue avec la Municipalité.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de voter la conclusion suivante :

Le Conseil général de Cuarnens

vu le préavis municipal 01/2026 ;
ouï le rapport de la commission de gestion et des finances ;
attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

décide :

1. d'approuver le rapport de gestion 2025 de la Municipalité ;
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2025.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 11 mai 2026.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Jean-Daniel Staub



La Secrétaire

Laetitia Rochat

Membre de la Municipalité répondant pour ce dossier : M. Jean-Daniel Staub